



Doc. 16291

03 novembre 2025

Nécessité d'une coopération internationale renforcée dans la lutte contre la traite des êtres humains

Proposition de résolution

déposée par M. Cristian-Augustin NICULESCU-ȚĂGÂRLAȘ et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Selon Europol, la traite des êtres humains est un crime grave qui porte atteinte aux droits fondamentaux et à la dignité des personnes, et constitue l'une des formes les plus fréquentes de l'esclavage moderne. Un récent rapport d'Eurostat a révélé que plus de 83 000 victimes de la traite ont été enregistrées dans l'Union européenne au cours de la dernière décennie (2013-2013). Néanmoins, il reste encore très fréquent que des cas de traite des êtres humains ne soient pas signalés.

La Conférence à haut niveau qui s'est tenue à Varsovie le 18 septembre 2025 a marqué le 20^e anniversaire de l'ouverture à la signature de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (STCE n° 197). À cet égard, il convient de saluer la valeur ajoutée du travail de suivi assuré par le Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA). Conformément à la [Résolution 2323 \(2020\)](#) de l'Assemblée parlementaire «Action concertée contre la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants», les parlements devraient tirer le meilleur parti possible des outils à leur disposition pour soutenir la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains.

D'un point de vue criminologique, la traite des êtres humains est le moyen, tandis que l'exploitation sexuelle ou le travail forcé est le but. C'est pourquoi la lutte contre la traite des êtres humains doit être envisagée dans toute sa chaîne de causalité et de responsabilité. En outre, la traite des êtres humains ne s'arrête pas au territoire des pays d'origine et elle a des répercussions sur les pays de destination, où les victimes sont exploitées et où des profits sont réalisés.

Dans la lutte contre la traite des êtres humains, les mesures prises par les pays d'origine ne suffisent pas à briser le cercle vicieux de ce fléau insidieux.

Pour mettre fin à la perpétuation de la traite des êtres humains, l'Assemblée devrait appeler les pays de destination à réexaminer leurs propres politiques en la matière en mettant en place des mécanismes plus appropriés pour établir la responsabilité pénale des coupables.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

NICULESCU-ȚĂGÂRLAȘ Cristian-Augustin, Roumanie, PPE/DC
AKALIN Mehmet, Türkiye, ADLE
BAKOYANNIS Dora, Grèce, PPE/DC
BERGAMINI Deborah, Italie, PPE/DC
BIDO Ardit, Albanie, SOC
BINDER-KELLER Marianne, Suisse, PPE/DC
BOROWSKI Marek, Pologne, PPE/DC
BRICO Christophe, Monaco, PPE/DC
BULAI Iulian, Roumanie, ADLE
CHATZIOANNIDOU Maria-Nefeli, Grèce, PPE/DC
CORLĂȚEAN Titus, Roumanie, SOC
EDER-GITSCHTHALER Andrea, Autriche, PPE/DC
FRESKO-ROLFO Béatrice, Monaco, ADLE
GALLES Paul, Luxembourg, PPE/DC
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CEPA
HORGA Maria-Gabriela, Roumanie, PPE/DC
KALNIŃA-LUKAŠEVICA Zanda, Lettonie, PPE/DC
LEYTÉ Carmen, Espagne, PPE/DC
MEZENTSEVA-FEDORENKO Mariia, Ukraine, PPE/DC
MODERT Octavie, Luxembourg, PPE/DC
MURARIU Oana, Roumanie, ADLE
NAGY Szabolcs, Roumanie, PPE/DC
PAVIĆ Marko, Croatie, PPE/DC
POMASKA Agnieszka, Pologne, PPE/DC
ROBLES Gonzalo, Espagne, PPE/DC
SIGHIARTĂU Robert-Ionatan, Roumanie, PPE/DC
SPĂȚARU Elena-Simona, Roumanie, ADLE
STAMATIS Georgios, Grèce, PPE/DC
SYRENGELA Maria, Grèce, PPE/DC
TORNARITIS Nicos, Chypre, PPE/DC
VOKSHI Albana, Albanie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CEPA: Conservateurs européens, Patriotes et Affiliés
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts